



DOCUMENT DE PROJET

Titre du Projet :

« PROJET D'ATLAS LINGUISTIQUE POUR L'AFRIQUE »

Réunion de concertation, Bamako 9-13 mars 2007

Bamako, Mars 2007

1. Contexte et justification

1.1. La situation actuelle

Le nombre des langues africaines était estimé à 2035 (Grimes, éd., 1996). Mais ce nombre n'est pas stable car certaines langues très peu parlées s'éteignent et sont éliminées tandis qu'on en découvre de nouvelles trop mal connues auparavant. Si on écarte les langues indo-européennes et malayo-polynésiennes introduites en Afrique durant les deux derniers millénaires dont les principales sont l'arabe, le malgache, l'afrikaans, le portugais, l'anglais, le français, l'espagnol, l'hindi, le bouchouri, l'ourdou, le chinois, il reste un peu plus de 2000 langues qui se répartissent en quatre phylums: Niger-Congo (1456 langues dont 500 langues bantoues), Afroasiatique (371 langues), Nilo-Saharien (196 langues) et Khoisan (35 langues). Brend Heine et Derek Nurse (2000; page 5) qui rapportent ces chiffres avertissent que le nombre de 2000 langues dépend énormément de la ligne de partage que l'on établit entre langue et dialecte.

Il n'est pas toujours évident de savoir avec certitude si on a affaire à une langue ou à un dialecte d'une langue déjà comptabilisée. Aussi, nombre d'auteurs, notamment ceux de l'*Encyclopedia Britanica* estiment entre 1000 et 1500 le nombre des langues autochtones d'Afrique, tandis que ceux de l'Encyclopédie *Questia* de l'Université de Columbia (USA) avancent le chiffre de 800 dont seulement 50 auraient plus d'un demi-million de locuteurs! Mathias Brezinger (Université de Cologne, Allemagne) compte, quant à lui, 103 langues de plus d'un million de locuteurs qu'il appelle « major languages ».

En dépit de ces chiffres incertains qui passent aisément du simple au double, d'importants travaux de compilation et de classification ont pu se faire sans discontinuité durant des décennies et qui portent des signatures célèbres comme Delafosse, Westermann, Meinhoff, Greenberg, Guthrie, Dalby. Aujourd'hui encore, David Dalby signe l'un des plus grands registres et systèmes de codification des langues du monde pour le programme *Linguasphere* qu'il a initié et développé. De son côté, la Société internationale de Linguistique (SIL) a compilé dans *The Ethnologue* une vaste documentation sur les langues du monde et mis au point un codage à trois lettres qui est désormais unifié avec la norme ISO 639b. Sur le continent africain lui-même, de nombreux programmes locaux de cartes linguistiques ont été menés ou sont en cours dans différents pays, notamment au Cameroun, en Afrique du Sud, en Tanzanie, etc. Ces cartes et les documents linguistiques qui s'y rapportent ne bénéficient cependant pas de la large diffusion qu'ils mériteraient.

L'ensemble de cette riche documentation a donné lieu à de nombreux atlas linguistiques, souvent limités régionalement, mais dont quelques-uns portent sur tout le continent africain. L'un des plus impressionnant de ces atlas est celui réalisé par le Musée de Tervuren (Belgique). Tout n'est pas parfait pour autant, et chacun sait qu'il y a encore un long chemin à parcourir avant d'arriver à une connaissance suffisamment approfondie de l'ensemble des langues parlées sur le continent.

1.2. L'importance des cartes linguistiques

a) pour une connaissance réelle des situations linguistiques en Afrique

Le projet *Atlas linguistique de l'Afrique* que l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) se propose de réaliser est une nouvelle étape sur ce chemin, une étape qui revêt une importance particulière en raison des moyens technologiques sans précédents qui peuvent être mobilisés aujourd'hui et qui permettent d'effectuer un saut qualitatif important vers les objectifs du projet. Et puisque l'on ne part pas de zéro, il est normal de commencer par faire l'état des lieux en collectant autant que possible toutes les données existantes en réunissant toutes les expertises concernées afin d'examiner ces données et de s'entendre sur leur intégration dans de nouveaux tracés géographiques

des langues là où une correction s'avère nécessaire ou tout simplement justifiée. Il convient de souligner qu'une carte linguistique n'est qu'un cliché instantané d'un phénomène dynamique. Le film du mouvement n'est obtenu qu'en comparant plusieurs instantanés. C'est pourquoi l'élaboration de plusieurs séries de cartes sur la base de recherches démolinguistiques sur plusieurs années est indispensable pour obtenir une connaissance et une vision d'ensemble de la situation évolutive des langues africaines sur le continent. On aurait alors une idée plus juste de la progression des langues en expansion, des langues émergentes, et des langues en régression.

b) pour les politiques d'aménagement linguistique par l'éducation multilingue

Ces connaissances sont utiles, voire indispensables, pour définir des politiques d'aménagement linguistique tant au niveau national des Etats qu'au niveau régional ou continental. C'est certainement l'enjeu majeur pour l'ACALAN en tant qu'institution spécialisée de l'Union Africaine. En développant le projet *Atlas*, l'ACALAN cherche à promouvoir une initiative africaine de recherche qui concourt aux objectifs d'intégration régionale et continentale de l'Afrique poursuivis par l'Union Africaine et, au niveau national, par les gouvernements. Ces objectifs intègrent les programmes d'éducation multilingue mis en place dans plusieurs pays, et qui impliquent des langues transfrontalières véhiculaires aussi bien que des langues de moindre diffusion et des langues officielles.

c) pour le développement des compétences par l'enseignement supérieur et la recherche

Le projet *Atlas* offre une opportunité exceptionnelle à toutes les universités africaines (notamment les Départements de linguistiques, de géographie, de statistiques et d'informatique) de coopérer en réseaux avec des organismes non africains de recherche afin de former des étudiants (doctorants) et des jeunes chercheurs (post-docs) aux métiers de la recherche dans les disciplines concernées par le projet. La propriété africaine du projet et son implantation dans les universités et centres de recherche travaillant en réseau, mais chacune sur son terrain, est une des fortes caractéristiques de ce projet. C'est en effet, dans le tissu institutionnel africain que se fera la plus grande partie du travail de formation et de recherche de terrain (notamment: enquêtes, relevées, collectes d'information, mesures, etc.).

d) pour le développement socio-économique et la communication

En fournissant des informations sur l'expansion des langues et notamment les langues les plus utilisées pour la communication dans une région donnée, les cartes linguistiques d'une grande utilité pour les études économiques que peuvent faire les banques centrales dans chaque région. En Afrique de l'ouest par exemple, il existe des langues transfrontalières véhiculaires qui sont utilisées comme langues principales des échanges économiques dans toute la région. L'identification de ces langues et du nombre de locuteurs qui les utilisent, autrement dit la connaissance des modèles langagiers de communication des différentes communautés économiques sont des informations indispensables à des organismes comme l'UEMOA, la CEDEAO / ECOWAS qui sont chargés de définir les politiques économiques de la région.

2. Objectifs généraux du projet

2.1. La réalisation de cartes linguistiques africaines, nationales, régionales et continentales

Pour toutes les raisons évoquées dans la section 1 ci-dessus, le projet *Atlas* veut donner à l'Afrique les moyens de réaliser de façon continue les cartes linguistiques utiles et utilisables au niveau national, régional et continental. Le recours aux technologies de l'information et de la communication (TICs) rend possible et tout à fait réalisable une telle entreprise. En effet, dès lors

que l'on dispose, dans une même base de données, de toutes les informations nécessaires sur la situation de chaque langue, il est relativement aisé de porter ces informations sur une carte en utilisant du matériel informatique et des logiciels professionnels spécialisés. Les informations de la base de données sont collectées par des équipes de spécialistes travaillant généralement dans des universités et des institutions de recherche scientifique, lesquelles constituent un réseau de collaboration sur le projet Atlas et sont à même de nourrir la base de données avec des informations traçables et fiables. Les deux piliers du projet Atlas sont donc :

a) la constitution d'un réseau de collaboration entre des spécialistes, universitaires et chercheurs

b) la création d'un Centre Africain de Recherche, Documentation et Production (CARDP), en tant que structure spécialisée de l'ACALAN.

2.2. La création des compétences et des capacités par la formation

Les Gouvernements africains, l'Union Africaine et les Organismes internationaux qui s'occupent de développement considèrent unanimement la création des compétences par l'Enseignement supérieur comme un des principaux moyens de promouvoir le développement durable en Afrique. Cependant, par manque de moyens financiers aussi bien que de ressources humaines compétentes pour conduire des recherches avancées, la majorité des institutions africaines d'enseignement supérieur n'ont pas toujours été en mesure de s'impliquer activement dans la production de connaissances et d'informations ayant pesé sur les politiques linguistiques, éducatives, et socio-économiques. Si on prend l'exemple de la production des cartes linguistiques et de leur mise à jour régulière, très peu d'institutions africaines d'enseignement supérieur ont produit des cartes linguistiques nationales à l'usage des décideurs et des communautés pour les informer sur les situations sociolinguistiques réelles de leur pays, quand bien même ces informations sont essentielles pour définir des politiques linguistiques adéquates, notamment dans un contexte de décentralisation pour une bonne gouvernance, une meilleure démocratie, la promotion de programmes de développement durable et d'éducation de qualité.

C'est pourquoi, pour se donner les moyens de ses actions et optimiser la formation d'une masse critique de spécialistes, notamment de linguistes, les ressources du projet Atlas serviront prioritairement au soutien et à la formation des équipes de recherches nationales qui participeront au projet dans le cadre du réseau de collaboration mentionné ci-dessus.

En conséquence, l'ACALAN et le Centre Africain de Recherche, Documentation et Production (CARDP) vont allouer des fonds aux équipes nationales de chercheurs pour leur permettre de conduire des recherches afin de collecter et de traiter des données nécessaires à l'élaboration des cartes linguistiques. C'est en effet au niveau national que se feront les recherches de terrain sur chaque langue, mais c'est au moins au niveau régional que l'on peut en faire une évaluation et une validation certaine. On retiendra donc une méthode décentralisée mais contrôlée pour l'implantation des programmes et des sous projets afin d'en garantir la réalisation effective.

a) Importance du projet Atlas pour la formation universitaire au niveau national

Le projet *Atlas* offre aux chercheurs de toutes les universités africaines la possibilité d'engager leurs étudiants dans des recherches liées à ce projet. Une telle approche conduit les étudiants à accroître leurs compétences en appliquant les connaissances acquises durant leurs études à des projets concrets pouvant donner des résultats utilisables dans leurs pays respectifs. En développant des réseaux opérationnels et en organisant des séminaires de formation intensive au niveau national, régional et continental, l'ACALAN cherche, à travers le projet Atlas, à doter les pays africains d'un nombre suffisant de linguistes compétents qui peuvent non seulement produire des cartes linguistiques mais aussi former de nouvelles générations de linguistes capables d'entreprendre des recherches linguistiques non seulement utiles dans leurs propres pays mais aussi

au niveau régional.

a) Importance des réseaux de collaboration au niveau régional

A cause des langues transfrontalières véhiculaires, et aussi pour des raisons de proximité, il sera créé dans chacun des cinq régions d'Afrique un réseau régional de collaboration. L'ACALAN et le Comité de pilotage du Projet Atlas (désigné ci-après « Comité de Pilotage ») effectueront des évaluations régulières des besoins en formation afin de planifier l'organisation de stages. Afin de minimiser les coûts, l'ACALAN et le Comité de Pilotage compteront prioritairement sur les ressources humaines nationales et régionales pouvant encadrer les stages. Il sera demandé à des experts en formation de développer un modèle de formation de formateurs. On retiendra une telle approche afin de favoriser la durabilité de la formation tant au niveau national que régional. L'ACALAN et le Comité de Pilotage identifieront, au niveau régional, continental et international, des experts pouvant organiser des stages intensifs des formateurs de formateurs, à l'occasion des rencontres régionales. Les stagiaires ainsi formés sont censés transmettre aux équipes nationales leurs nouvelles connaissances et ainsi contribuer au renforcement de la compétence globale de ces équipes de recherche.

b) Importance des rencontres régionales : évaluation, contrôle et formation

Afin de garantir la qualité de la formation autant que de la recherche, l'ACALAN et le Comité de pilotage et les différents réseaux vont organiser des séminaires régionaux pour partager leurs expériences, les résultats de leurs recherches et présenter les cartes produites ou leurs maquettes. Ce sera l'occasion de vérifier l'avancement de la réalisation effective des programmes et à l'identification de solutions pour remédier aux problèmes rencontrés. On procédera aussi à une évaluation entre pairs afin de déterminer la qualité des études menées et des cartes produites. Après une telle évaluation difficilement contestable, le CARDP apportera son soutien aux projets nationaux et régionaux pour aider à conduire les maquettes de cartes à leur état final, inventorier les cartes finies, publier celles qui ne le sont pas et, dans tous les cas, diffuser les cartes. .

2.3. La capacitation technologique des infrastructures

L'envergure continentale du projet *Atlas* justifie déjà amplement le choix délibéré des technologies de l'information et de la communication pour les échanges d'informations entre les membres du réseau de collaboration tant au niveau continental que régional, ainsi que pour la production et la diffusion des cartes linguistiques elles-mêmes. Cependant, il faut souligner que ce choix répond aussi à la volonté de l'ACALAN de promouvoir les TICs sur le continent. En effet, le réseau de collaboration constitué par les réseaux régionaux et par la structure centrale du Centre Africain de Recherche, Documentation et Production des cartes linguistiques, est concrétisé par l'utilisation intensive de l'Internet. La documentation accumulée par le CARDP est numérisée et rendue accessible en ligne à tous les membres du réseau de collaboration et consultable internationalement. La diffusion des cartes linguistiques ainsi que des informations sur celles-ci et sur l'avancement des travaux de l'Atlas sont également assurée sur un portail du CARDP dans les mêmes conditions.

On peut donc résumer comme suit les principaux objectifs du projet *Atlas* :

- *La production informatisée des cartes linguistiques africaines*
- *Le développement des ressources humaines par la formation intensive de haut niveau*
- *Le développement de réseaux de collaboration universitaire sur les disciplines du projet*
- *La création d'une documentation informatisée rendant accessible à tous l'ensemble des informations scientifiques et techniques sur les langues africaines et leur cartographie.*

- *La promotion des technologies de l'information et de la communication en Afrique dans le champ particulier des cartes linguistiques.*

3. Gestion des risques, maintenance et contrôle de la qualité

L'ACALAN et le Comité de Pilotage du projet Atlas réduisent ou éliminent le risque de mauvaise gestion des fonds alloués au projet en prenant les dispositions suivantes:

- Une période transitoire de deux ans pour l'implantation complète du projet
- Un modèle de création de compétences axées sur la formation de formateurs
- Une coordination effective assortie d'un modèle d'évaluation efficace des programmes de réalisation du projet
- Des structures scientifiques et techniques d'encadrement et de conseil: le Comité de Pilotage, le Conseil scientifique consultatif international et le Centre Africain de Recherches, Documentation et Production des cartes linguistiques et de formation.

Ces différents points sont développés dans les sous-sections ci-dessous.

3.1. Une période transitoire de deux ans pour l'implantation complète du projet

Durant cette période, l'ACALAN et le Comité de Pilotage du projet *Atlas* établissent le projet et évaluent la réalité de son implantation.

- Pour cela, une réunion d'experts est organisée en janvier 2008 pour décider des meilleures méthodologies à retenir pour la collecte des informations sociolinguistiques, leur traitement et leur diffusion dans les réseaux de collaboration. C'est le sous projet 1 décrit plus loin.
- Pendant cinq mois, de janvier à mai 2008, les universités et les centres de recherches africains et africanistes s'inscrivent pour participer au projet *Atlas*, et constituent ainsi les réseaux régionaux de collaboration. Les équipes nationales de recherches sont également mises en place dans la même période par ces mêmes institutions.
- Pour lancer le projet Atlas sur tout le continent en même temps, une conférence panafricaine est organisée en mai 2008, à laquelle sont conviés les experts africains et internationaux ayant travaillé sur la méthodologie, les responsables et formateurs des équipes nationales de recherches, ainsi que les personnalités identifiées par l'ACALAN pour y participer. Une formation de deux jours sera proposée aux formateurs responsables d'équipes nationales de recherches qui le souhaitent pour les introduire aux méthodologies spécifiques retenues pour le projet *Atlas*. Cette formation ainsi que les débats qui auront lieu au cours de la conférence permettront aux formateurs de se faire une idée précise des méthodes à mettre en oeuvre pour assurer le démarrage du projet dans leurs pays respectifs. La conférence panafricaine est décrite dans le sous projet 4)

3.2. Un modèle de création des compétences axé sur la formation des formateurs

Les responsables des équipes nationales font un rapport annuel de leurs activités à l'ACALAN. En novembre 2009, le Comité de Pilotage étudie les rapports portant sur la première année (juin 2008-juillet 2009) ainsi que les besoins exprimés par les équipes nationales du projet, et préparent en conséquence l'organisation des stages régionaux de formation. Le Comité de Pilotage détermine l'ordre des régions en fonction des besoins exprimés et de la facilité d'organisation des stages. Entre

2010 et 2014, cinq stages régionaux seront organisés au rythme d'un par an et par région dans les cinq régions.

3.3. Une coordination effective assortie d'un modèle d'évaluation efficace des programmes de réalisation du projet

Les stages régionaux s'adressent exclusivement aux formateurs membres des équipes nationales du projet dans les pays de la région. Ils sont encadrés par des experts recrutés par l'ACALAN pour cette tâche, de préférence parmi ceux qui ont contribué à développer la méthodologie du projet. Outre les stages de formation, les séminaires régionaux comportent également des séances de présentation des résultats des travaux réalisés par les équipes nationales afin de permettre à l'ensemble des participants d'évaluer la qualité de ces travaux et des résultats obtenus. Les formateurs ainsi formés pourront restituer leur savoir aux autres membres de leurs équipes une fois rentrés chez eux. Les séminaires régionaux sont décrits dans le sous projet 3.

3.4. Un système pertinent de responsabilités comptables

L'ACALAN et le Comité de Pilotage du projet *Atlas* vont développer une stratégie pertinente pour gérer l'implantation du projet et l'utilisation des fonds au niveau national et régional. Ils produiront un rapport périodique sur la gestion du projet. Le Comité de Pilotage agit en tant que responsable scientifique du projet et, à ce titre, il garantit que les dépenses effectuées sont bien conformes aux besoins du projet, tandis que la gestion financière relève exclusivement de la responsabilité des services techniques financiers de l'ACALAN.

3.5. Des structures scientifiques et techniques d'encadrement et de conseil

Comme tout projet scientifique, le projet *Atlas* linguistique de l'Afrique doit pouvoir bénéficier d'un double système de contrôle de qualité, un contrôle interne et un contrôle externe. Le contrôle interne est assuré à la fois par le Comité de Pilotage du projet et par l'ensemble des participants lors des séminaires régionaux, tandis que le contrôle externe est assuré par un Conseil scientifique consultatif. Ces deux structures sont décrites plus en détail dans la section 4 ci-dessous.

4. Structures organiques et ressources humaines du projet

La réussite du projet *Atlas* repose sur les structures qui le portent et dans lesquelles des ressources humaines peuvent être mobilisées. La nature et le rôle de chaque structure sont décrits dans les sous-sections qui suivent et montrent comment chacune s'articule avec les autres.

4.1. L'ACALAN

L'ACALAN est le maître d'oeuvre de l'ensemble du projet *Atlas*. Elle coordonne l'organisation des rencontres, des contrats, de la logistique et assure la gestion administrative et financière du projet. Elle possède toute latitude pour se faire assister par des structures et des experts de son choix à qui elle peut confier des tâches précises à réaliser sous sa responsabilité pour le bien du projet. L'ACALAN demeure le seul partenaire officiel de tous les partenaires contractuels du projet.

4.2. Le Comité de Pilotage (CP)

Le Comité de Pilotage du projet *Atlas*, est à ce jour composé de trois experts sélectionnés et sollicités à titre personnel par l'ACALAN, et qui ont accepté de lui accorder leur collaboration. C'est à ce titre que le Comité de Pilotage a été chargé de la conception du projet *Atlas* en

s'appuyant sur les termes de référence fournis par l'ACALAN. Les membres actuels du Comité de Pilotage sont:

Marcel Diki-Kidiri (*responsable*)

Chargé de Recherches au CNRS

LLACAN (CNRS, INALCO)

7 rue Guy Môquet

94801 Villejuif

France

Tél. +33 685 54 59 74

Fax : +33 549 58 38 00

Courriel : kidiri@vjf.cnrs.fr

et aussi : mdkidiri@free.fr

Hassana Alidou

Graduate School of Education

Alliant International University

10455 Pomerado Road

San Diego, CA 92131

USA

Tel. +1 858 610 06 34

Fax: +1 858 635 47 14

E-mail hassanatou@yahoo.com

ou bien halidou@alliant.edu

Alfred Mtenje

University of Malawi

Centre for Language Studies

Box 108

Zomba

Malawi

Tel. +265 1 527 460

Fax: +265 1 525 587

E-mail : amtenje@sdpn.org.mw

Le Comité de pilotage est chargé de la conception scientifique du projet, du suivi technique de sa mise en oeuvre, et de son évaluation. De ce fait, il exerce un contrôle technique et scientifique régulier sur l'ensemble du processus de mise en oeuvre du projet et rend compte à l'ACALAN. Il participe à la préparation des ateliers régionaux et des conférences panafricaines au cours desquels se fait l'évaluation des travaux réalisés par les équipes nationales du projet. Les membres du Comité de Pilotage peuvent être changés et leur nombre modifié par l'ACALAN en cas de besoin.

4.3. Le Comité Scientifique Consultatif (CSC)

Le Comité scientifique consultatif (CSC) est composé de personnalités scientifiques de renommée internationale ayant acquis une solide expérience en menant d'importantes recherches sur les langues africaines (y compris sur leur cartographie et leur typologie) éventuellement subventionnées par des agences de développement internationaux (Unesco, Union Européenne, GTZ, ACDI, CRDI, etc.). Les membres du CSC sont sollicités à titre personnel par l'ACALAN. De façon pragmatique, il est souhaitable que tous les experts qui participeront à la première réunion de travail sur la méthodologie du projet, en janvier 2008, soient sollicités pour constituer le CSC.

Le rôle de ce Comité scientifique est de donner un avis professionnel extérieur sur toutes les questions relatives au projet Atlas qui lui seront soumis par le Comité de pilotage ou l'ACALAN, notamment le développement du Centre africain de recherche, documentation et production des cartes linguistiques informatisées, les programmes de formation des stages, la collection des données, le traitement des rapports, la qualité des cartes linguistiques, les méthodes d'enquêtes, les résultats des recherches et leur applicabilité effective par les décideurs politiques et les communautés locales..

4.4. Les réseaux de collaboration

Les réseaux de collaboration sont constitués par les universités (plus précisément les Départements de linguistique) et centres de recherches linguistiques qui s'engagent à participer au projet Atlas, en intégrant les objectifs du projet dans leurs programmes de recherches nationaux et en collaborant avec les autres institutions nationales et régionales impliquées aussi dans le projet Atlas, tels les Départements de géographie (en particulier de démographie ou de géographie humaine) et de statistiques. Il faut bien préciser cependant que les établissements en charge des enseignements linguistiques sont les plus indiqués pour devenir membres du réseau et servir de point focal dans un pays.

L'ensemble des réseaux régionaux forme un vaste réseau continental de collaboration qui s'étend aussi aux institutions non africaines de recherches linguistiques souhaitant participer au projet *Atlas*. Ces institutions non africaines (d'Europe, d'Amérique ou d'Asie) devront coopérer avec des universités ou des centres de recherches africains pour mener conjointement des enquêtes de terrain, ou encore avec le CARDP pour l'organisation des formations, de la documentation sur les langues africaines, de la production et de la diffusion des cartes.

4.5. Le Centre Africain de Recherches, Documentation et Production cartographique informatisée (CARDP)

a) Pourquoi faut-il un CARDP?

La collecte d'informations sur les langues (noms, variétés, usages, territoires, statut juridique, nombre de locuteurs, âge et situation sociale des locuteurs, etc.) est évidemment essentielle pour la réalisation de cartes linguistiques fiables. Il est beaucoup plus facile de gérer ces informations (vérifications croisées, comparaison, catalogage, sauvegarde, maintenance, impression, publication et mise en ligne, etc.) si elles sont réunies dans un même lieu, à savoir, un centre documentaire. En outre, un tel centre peut développer des activités (voir ci-dessous) qui pérennisent les résultats du projet *Atlas* bien longtemps après la fin formelle du projet. C'est pourquoi un centre documentaire est tout à fait indispensable à la réalisation de ce projet, d'autant plus que loin de faire ombre aux autres institutions du réseau (universités et centres de recherches), il peut tout au contraire leur être très utile, en tant que fournisseur de services spécialisés.

b) Les fonctions du CARDP

- *Documentation informatisée.* Il est nécessaire de réunir au CARDP une documentation aussi riche que possible sur toutes les cartes linguistiques de l'Afrique quel que soit le territoire couvert, ainsi qu'une documentation conséquente sur les langues elles-mêmes. Cette documentation sera ensuite numérisée, cataloguée, conservée et maintenue par le CARDP qui la diffusera par tous les moyens modernes d'information et de communication aussi bien auprès des membres du réseau (universités et centres de recherches notamment) qu'auprès des utilisateurs finaux (communautés locales, décideurs, etc.).
- *Recherches spécifiques.* A partir des informations régulièrement collectées à travers tout le

réseau, le CARDP établira des statistiques sur le nombre des langues étudiées, l'avancement des travaux dans chaque région, le catalogue des cartes réalisées, le nombre des stagiaires formés dans les stages régionaux et nationaux, le nombre des personnes mobilisées par le projet chaque année, le nombre de fois où les cartes sont consultées en ligne, téléchargées, ou commandées, etc. Ces informations spécifiques sur le projet et ses résultats sont très utiles au Comité de Pilotage pour un suivi efficace de l'avancement du projet, mais aussi pour adapter la production des cartes aux besoins réels des utilisateurs.

- *Production des cartes linguistiques.* Même si certaines institutions nationales produisent des cartes géographiques et sont capables de produire des cartes linguistiques au besoin, la plupart des universités et centres de recherches africains ne sont pas équipés pour le faire. C'est pourquoi le CARDP doit disposer d'une unité de production de cartes linguistiques africaines sur divers supports et pour divers usages. Ce dispositif est nécessaire pour que les résultats du projet *Atlas* soient visibles et accessibles à tous sur tout le continent et au-delà. La production sur support électronique permet une diffusion rapide et une disponibilité constante des cartes, tandis que la production sur support papier (quelle que soit la nature du papier) peut être envisagée comme une réponse à des commandes précises en fonction des besoins des utilisateurs. Ce sont les Etats, les écoles, les organisations non gouvernementales, les associations de la Société civile, les structures d'alphabétisation et de l'éducation non formelle, les Centres de recherches, les universités, toute personne qui, via l'Internet, peut accéder au site du CARDP et télécharger une carte de son choix pour ses besoins particuliers.
- *Formations spécifiques.* Le CARDP participe à l'organisation des stages régionaux en concertation avec le Comité de Pilotage et les responsables des réseaux régionaux de collaboration. Par ailleurs, le CARDP forme son propre personnel et doit aussi pouvoir accueillir des chercheurs confirmés et des experts pour assurer des formations spécifiques, à la demande. Le CARDP assure la formation des ressources humaines aux compétences dont le besoin est clairement identifié, tel que: la gestion documentaire informatisée, la gestion administrative des réseaux de collaboration, la bureautique, l'infographie, la cartographie, les statistiques en sciences humaines, la conduite et le traitement des enquêtes en démolinguistique, etc. Même si le Centre choisit de recruter des personnes déjà compétentes pour ne pas avoir à les former, le besoin de formation peut émaner d'autres institutions partenaires et le CARDP a vocation à y répondre. La formation est alors un moyen de capacitation non seulement des ressources humaines mais aussi des institutions africaines qui les emploient.

c) Articulation avec les autres structures du projet

La Direction du CARDP exécute les travaux relevant des compétences du Centre. Dans le cadre général de conventions passées avec l'ACALAN, elle établit des relations de coopération entre le CARDP et d'autres institutions propriétaires de documentations pertinentes pour le projet Atlas, et avec tous les spécialistes impliqués, ainsi qu'avec les usagers des produits réalisés ou diffusés par le CARDP. Elle collabore avec le Comité de pilotage dont elle suit les recommandations et qu'elle informe de ses activités. Le Directeur du CARDP est membre d'office du Comité de Pilotage et fait son rapport d'activités à l'ACALAN.

d) Implantation du CARDP

Les projets de l'ACALAN sont généralement portés, chacun, par une institution située dans une des cinq régions d'Afrique, en raison de compétences particulières développées localement par cette institution (par exemple, la terminologie, portée par la Tanzanie, l'enseignement des langues africaines, porté par le Cameroun). Le CARDP, en tant que structure de l'ACALAN dédiée au projet *Atlas*, sera physiquement implanté dans une université ayant déjà réalisé des cartes linguistiques au niveau national ou régional et capable d'offrir les meilleures conditions pour

assurer le fonctionnement quotidien et effectif du CARDP. A la fin du projet, le Centre restera une structure de services pour toute l'Afrique en matière de cartographie des langues africaines et de la diffusion de ces cartes.

Au moment de la rédaction du présent projet, seul le *Centre for Language Studies (CLS)* de l'Université du Malawi a été identifié par l'ACALAN pour abriter le CARDP et ses activités liées au programme Atlas linguistique de l'Afrique. Il s'agit d'une option provisoire qui ne sera définitive qu'après la signature d'un mémorandum entre l'ACALAN et l'Université du Malawi. D'ici là, l'ACALAN reste libre d'étudier d'autres possibilités d'implantation, notamment si une autre institution se porte candidate et présente de meilleures garanties pour la réussite du projet *Atlas*. Il demeure que le choix du CLS se justifie par le fait qu'il a récemment réalisé l'atlas linguistique du Malawi et dispose déjà sur place d'un réseau de collaborations tant nationales que régionales avec le Département de Géographie et Sciences de la Terre, le Département de Démographie et Sciences économiques, la *National Office of Statistics*, et les universités des pays voisins. Ce réseau local peut donc servir de matrice au projet et en être renforcé suffisamment pour le déployer sur toute l'Afrique.

5. Mise en oeuvre du projet Atlas

Afin de faciliter la mise en oeuvre du projet *Atlas*, celui-ci est subdivisé en sept (8) sous projets bien identifiés et relativement autonomes, finançables et réalisables séparément, tout en restant cependant les pièces détachées d'un projet unique. Chacun des sous projets fait l'objet d'une fiche de description et de budgétisation spécifique (voir section 7). Voici la liste de ces sous projets

Tableau synoptique des sous projets

<i>Sous projets N°</i>	<i>Libellés</i>	<i>Période</i>
I	Création du CARDP <i>1. En annexe : statut du Comité de Pilotage</i>	entre mai et décembre 2007
II	Atelier de méthodologie <i>1. Création du CSC, 2. Procédures d'adhésion</i>	janvier 2008
III	1ère Conférence panafricaine : <i>1. Lancement du projet, 2. Constitution des réseaux 3. Stages de formation des formateurs</i>	mai 2008
IV	Implantation et activités du projet <i>1. Mise en place des équipes de recherche par pays 2. Travaux de recherches des équipes nationales</i>	dès mai 2008 et jusqu'en 2016
V	Evaluation de la période transitoire <i>Préparation des stages et ateliers régionaux</i> Evaluation des résultats du projet <i>Atlas</i> <i>Préparation de la Conférence panafricaine</i>	novembre 2009 mai 2016
VI	Ateliers régionaux <i>1. Evaluation des travaux 2. Stages régionaux de formation</i>	3 ateliers de: 2010 à 2014
VII	2ème Conférence panafricaine <i>1. Evaluation et restitution des résultats du projet 2. Préparation de l'après-projet Atlas</i>	décembre 2016

<i>Sous projets N°</i>	<i>Libellés</i>	<i>Période</i>
VIII	Budget prévisionnel <i>1. Préparation du budget</i> <i>2. Gestion du budget</i>	dès 2007

6. La budgétisation du projet

Il conviendrait de réfléchir notamment sur les points suivants:

- Tous les sous projets constituent des activités à la fois importantes et spécifiques qui devront faire l'objet d'une programmation sectorielle avec une définition d'un budget adapté.
- Des allocations de recherche devront être prévues pour soutenir et garantir les enquêtes de terrain, leur préparation en amont et leur exploitation en aval, notamment la participation d'étudiants et de stagiaires à ces activités scientifiques.
- Tous les contrats financiers ciblant les activités du CARDP sont négociés en concertation et avec l'approbation de l'ACALAN qui reste le seul partenaire des Partenaires Techniques et Financiers pour l'ensemble du projet Atlas linguistique de l'Afrique.
- Le CARDP est habilité à établir des contrats de sous-traitance ou d'exécution avec tout prestataire de services dont le programme Atlas linguistique de l'Afrique peut avoir besoin dès lors que cette collaboration s'inscrit dans un cadre juridique préalablement approuvé par l'ACALAN.
- Les activités du Comité de Pilotage et du Comité Scientifique Consultatif ne constituent pas un sous projet particulier. Ces structures intervenant toujours de façon ponctuelle sur tous les sous projets, la prise en charge de leur collaboration est à inclure explicitement dans le budget de chaque sous projet. Au cas où une mission spéciale leur sera confiée en dehors des sous projets prévus (par exemple, des études spécifiques, des missions de contrôle sur le terrain en cas de nécessité, etc.) cette mission devra être prise en charge sur une ligne budgétaire spécifique.

7. Plan de réalisation du projet Atlas

Le plan de réalisation établit la chronologie des opérations majeures à exécuter, année après année, pour transformer le projet Atlas en une réalité effective.

2007 Sous projets I et VIII

1) Sous Projet I : Création du CARDP

Le plus tôt possible, l'ACALAN identifie le pays et l'institution qui hébergera le CARDP afin de signer un mémorandum d'accord avec les autorités locales concernées et de créer ainsi officiellement le CARDP. L'ACALAN a ensuite jusqu'au 31 décembre 2007 pour doter le CARDP des équipements et ressources humaines dont il a besoin pour être opérationnel, à savoir:

a) Personnel : 1 Administrateur du Centre, 1 Secrétaire, 1 Documentaliste, 1 Ingénieur d'étude informaticien. 1 Agent polyvalent (chauffeur, manutentionnaire, gardien, coursier)

b) Equipement: Locaux, mobiliers de bureaux, Rayonnages. Cinq ordinateurs en réseau dont un serveur Logiciels spécialisés (SGDB, GEID, Graphisme, Statistique, Communication, Organisation, Cartographie) Une imprimante multifonctions et un traceur.

Des consommables (papier encres, etc.). Un véhicule utilitaire.

c) *Fonctionnement* : Une allocation de démarrage est prévue pour permettre au CARDP de devenir immédiatement opérationnel dès sa création.

d) *Formation* : Les besoins en formation du personnel du CARDP sont identifiés, et des modalités de formation de ce personnel sont définies. Un stage de perfectionnement en documentation, (GEID) et en management est probablement à prévoir en priorité.

2) Activités du Comité de Pilotage

En annexe, il faut rappeler que le Comité de Pilotage est déjà créé lors de l'atelier de Mars 2007 et s'est vu confier la conception du projet *Atlas* qui est ici présenté. Le Comité de Pilotage sera associé à la préparation de tous les ateliers et conférences du projet, en particulier en ce qui concerne les documents de travail, les évaluations et les formations. C'est donc d'ici la fin de 2007 que le Comité de Pilotage et l'ACALAN prépareront l'atelier des experts sur la méthodologie du projet.

3) Sous Projet VIII Budget prévisionnel du projet Atlas

L'établissement du budget prévisionnel par l'ACALAN assisté du Comité de Pilotage doit être terminé au plus tard en mai, afin de permettre aux Partenaires Techniques et Financiers de débloquer les fonds nécessaires à l'équipement du CARDP avant la fin de l'année 2007, et à l'organisation des activités de la période transitoire (2008-2009).

2008 Sous projets II, III et IV

1) Sous projet II. Atelier d'experts sur la méthodologie du projet Atlas

L'ACALAN organisera à Bamako un atelier de concertation sur les méthodologies les plus indiquées pour la collecte d'informations sur l'existant: les études réalisées, les registres de langues, les institutions africanistes disposant de documentations conséquentes sur les langues africaines, etc. Rappelons que la collecte de ces informations est destinée à constituer les premières données du fonds documentaire du CARDP. Cet atelier rassemble des experts, et des spécialistes des langues africaines, de la démolinguistique et de la cartographie ayant manifesté leur intérêt à participer au projet Atlas.

Au cours de cet atelier sera constitué le Conseil Scientifique Consultatif du projet, et les procédures d'adhésion au réseau de collaboration seront définies. Ces procédures seront ensuite immédiatement et largement diffusées auprès des universités et des centres de recherches afin de leur permettre de savoir comment rejoindre le projet *Atlas*. Cette période de publicité intensive durera jusqu'à la tenue de la première conférence panafricaine de lancement du projet en mai 2008.

2) Sous-projet III. Première conférence panafricaine: lancement du projet

Après cinq mois d'intense publicité, l'ACALAN peut espérer enregistrer au moins un établissement par pays (ou plusieurs par région) souhaitant adhérer au projet. Il sera demandé à chaque institution adhérente de constituer une équipe de recherche locale pour le projet et le responsable de cette équipe viendra participer à la Conférence panafricaine ainsi qu'au stage de formation qui sera organisé à cette occasion afin que tous aient les mêmes informations et la même compréhension du projet, quelle que soit la façon dont ils entendent l'implanter chez eux.

En rassemblant des responsables d'équipes, au moins un par pays si possible, la Conférence permettra de lancer le projet en même temps, si ce n'est dans tous les pays africains, du moins dans toutes les cinq régions d'Afrique. Les réseaux régionaux, ainsi que le réseau continental, seront donc constitués à cette occasion.

3). *Sous-Projet IV. Implantation du projet Atlas*

A la fin de la première Conférence panafricaine, les responsables des équipes nationales de recherche sont censés rentrer chez eux avec toutes les informations et tous les documents utiles sur le projet ainsi que sur le travail de recherche qu'ils vont mener sur le terrain. Même si une équipe nationale n'a pas pu envoyer un représentant à la Conférence panafricaine, elle peut toujours adhérer au réseau ultérieurement et demander à participer au premier atelier régional même si celui-ci n'a pas lieu dans sa région afin de l'aider à démarrer ses travaux. L'implantation du projet se poursuit ainsi pendant un an, jusqu'au 30 mai 2009, date à laquelle il est raisonnable de penser que toutes les institutions vraiment intéressées par le projet ont eu tout le temps d'y adhérer. Il sera alors temps de procéder à une première évaluation de ce qui a été accompli jusque là.

2009 Sous-projets V et VIII.

1) *Sous-Projet V. Evaluations spécifiques par le Comité de Pilotage*

a) Evaluation de la période transitoire

Dès le mois de juin 2009, toutes les institutions membres du réseau de collaboration (universités, centres de recherche, CARDP) seront priées d'envoyer leur rapport d'activité à l'ACALAN avant le 31 octobre. Ainsi, en novembre les membres du Comité de Pilotage et ceux du Comité Scientifique Consultatif auront le temps d'étudier ces rapports pour procéder à une évaluation des activités menées jusque là. Même si elle ne porte que sur des rapports, cette évaluation suffit à faire apparaître les forces et les faiblesses des équipes ainsi que leurs besoins formulés, ce qui permet de prévoir le contenu et l'ordre de priorité des stages régionaux de formation. Le rapport du Comité de Pilotage et les avis du CSC devront être remis à l'ACALAN au plus tard au 15 décembre 2009.

b) Evaluation-bilan du projet en fin de parcours

En mai 2016, le Comité de Pilotage effectuera un bilan du projet en vue de la préparation de la conférence panafricaine finale de décembre 2016 où tous les résultats devront être présentés.

2) *Sous-Projet VIII. Budget prévisionnel*

Préparation par l'ACALAN du budget pour la période 2010-2014. Ce budget comprendra en particulier l'organisation des ateliers régionaux et des formations qui les accompagnent, les allocations de recherche pour les travaux de terrain menés par les équipes nationales de recherche, les frais de gestion du projet *Atlas* qui couvrent la gestion des réseaux, les activités du Comité de Pilotage et du Comité Scientifique Consultatif, le financement du CARDP. Dans le financement du CARDP, le budget doit porter une attention particulière à l'amortissement des équipements du CARDP.

2010-2014 Sous-Projets VI, IV et I

a) Sous-projet VI. Ateliers et stages régionaux

En organisant les ateliers sur la base des cinq régions d'Afrique, chaque atelier portera plus spécifiquement sur les travaux et les besoins spécifiques de la région où il se tient. Cependant, chaque atelier comprend obligatoirement un volet évaluation des travaux réalisés dans la région, un volet formation des formateurs et un volet gestion du projet. L'ordre de priorité des stages aura été déterminé à la suite de l'évaluation qui aura eu lieu à la fin de la période transitoire en 2009.

b) Sous-Projet IV. Implantation et activités du projet

Durant cette période, l'activité du projet est orientée vers une consolidation des réseaux existants et des travaux qu'ils exécutent. Le fonctionnement du CARDP doit atteindre sa vitesse de croisière: documentation et services en ligne, formations, production et diffusion des cartes linguistiques.

c) Sous-Projet I. Le CARDP

Le Centre de Recherche, de Documentation et de Production (CRDP) est renforcé et capacité pour la production des cartes numériques et sur support papier

a) Personnel : 1 Cartographe 2 techniciens en reprographie

b) Equipement: Unité d'imprimerie spécialisée pour la production cartographique sur papier à la demande.

c) Fonctionnement : Organisation de la diffusion des cartes et résultats annexes vers les utilisateurs. Mise à jour régulière de la base de données et de la documentation informatisée. Développement de la clientèle (utilisateurs finaux).

2015-2016 Sous-Projets IV, V et VII

a) Sous-Projet IV. Implantation et activités du projet

La majorité des activités du projet devraient maintenant concerner la production des cartes linguistiques, soit au niveau des universités et centres de recherches qui en ont les moyens techniques, soit au niveau du CARDP qui assurera ce service.

b) Sous-Projet V. Evaluation du projet Atlas

En janvier 2016, le Comité de Pilotage effectue une évaluation-bilan du projet *Atlas* en préparation de la 2ème conférence panafricaine de décembre 2016.

b) Sous-Projet VII. Deuxième conférence panafricaine

La préparation de la deuxième conférence panafricaine commence dès 2015 mais elle ne se tiendra qu'en décembre 2016. Tous les résultats obtenus grâce au projet sont présentés et validés durant cette conférence. Une réflexion sera menée sur les activités à envisager après la fin du projet dont l'un des retombées est certainement une collaboration accrue entre les institutions universitaires et de recherche du continent.

Fiche du sous-projet 1

1. Titre du projet

Centre Africain de Recherche, de Documentation et de Production (CARDP)

2. Titre abrégé

CARDP

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

Le *Centre for Languages Studies* de l'Université du Malawi.
ou l'Institution qui accueillera le CARDP.

5. Participants

Si le CARDP est implanté au Centre of Languages Studies :

Centre for Languages Studies
Prof. Alfred Mtenje
University of Malawi
Centre for Language Studies
Box 108
Zomba
Malawi
Tel. +265 1 527 460
Fax: +265 1 525 587
E-mail : amtenje@sdpn.org.mw

Collaborateurs locaux
Department of demography – University of Malawi
Department of Geography and Earth Sciences – University of Malawi
National Statistics Office, Zomba, Malawi

Autrement : participants à déterminer.

6. Description du sous-projet

Renforcement des capacités de l'institution d'accueil (*Centre for Language Studies* de l'Université du Malawi ou autre) pour lui permettre de servir de Centre Africain de Recherche, Documentation et de Production (CARDP) de cartes linguistiques pour toute l'Afrique.

Le cas échéant, à sa création, le CARDP est provisoirement dirigé par le Directeur de l'institution d'accueil jusqu'à ce qu'un Directeur titulaire soit officiellement nommé.

Le Directeur du CARDP est d'office membre du Comité de pilotage du Projet Atlas

linguistique de l'Afrique. Dans cette fonction, il ne peut pas recevoir des honoraires comme les autres membres du Comité, car cette activité fait partie de ses fonctions de Directeur du CARDP pour lesquelles il reçoit déjà un salaire de fonctionnaire international.

Le CARDP est une structure spécialisée de l'ACALAN pouvant recevoir des chercheurs et des professeurs d'Afrique et d'ailleurs pour mener et développer ensemble des recherches conjointes dans ses domaines de spécialité.

Les fonctions du CARDP sont amplement décrites dans la section 4.5 b) de la description générale du Projet Atlas linguistique de l'Afrique. En résumé, le CARDP centralise les informations sur les langues africaines, les experts et les institutions partenaires, ainsi que sur tous les travaux réalisés par les réseaux de collaboration du projet. Il gère et diffuse la documentation ainsi constituée qu'elle numérise, catalogue et conserve, produit les cartes géolinguistiques de tout ou partie du continent en complémentarité avec les universités et centres de recherches du projet *Atlas*, organise des stages de formation pour les différentes catégories de personnel impliqués dans les divers travaux techniques et scientifiques du projet : enquêteurs, documentalistes, infographes démolinguistes, cartographes, informaticiens, etc. Les fonctions du CARDP seront définies dans ses statuts.

7. Objectifs

1. Développer et entretenir une documentation aussi complète que possible sur les langues africaines,
2. Développer une base de données informatisée sur les langues africaines et les cartes linguistiques.
3. Contribuer à la formation du personnel recruté dans le cadre du projet Atlas, notamment, en offrant aux institutions membres du réseau continental de collaboration toute l'assistance technique dont elles auraient besoin.
3. Mener des recherches spécifiques sur le projet Atlas et l'utilisation de ses résultats.
4. Produire des cartes linguistiques sur support électronique et/ou papier (les cartes sur support papier sont produites à la demande).
5. Assurer la diffusion de l'information sur la situation de langues africaines et la cartographie linguistique de l'Afrique.

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
avril – juin 2007	Signature de mémorandum d'entente avec les autorités de l'Institution d'accueil (ex. Université du Malawi) pour créer officiellement le CARDP	Le Secrétaire Exécutif par intérim de l'ACALAN
Juillet-sept 2007	Achat d'un véhicule 4x4, type landcruiser	Le CARDP
Octobre 2007	Recrutement de trois personnes: 1 informaticien, 1 documentaliste, 1 chauffeur/coursier, 1 secrétaire	Le CARDP
	Fournir et installer les équipements identifiés par le rapport sur les besoins.	ACALAN
Novembre 2007	Mise en ligne du site collaboratif du CARDP avec forum et service Wiki.	Le CARDP

9. Besoins spécifiques

Si le CLS est l'institution d'accueil du CARDP, les documents authentiques d'un mémorandum d'accord entre l'Université du Malawi et l'ACALAN pour la création du CARDP et son implantation dans le Centre for Language Studies de l'Université du Malawi doivent être disponibles aux deux partis au moins un mois avant la visite du Secrétaire Exécutif de l'ACALAN au Malawi. Les mêmes besoins restent valables, *mutatus mutandi*, dans le cas où le CARDP est implanté dans une autre institution.

10. Résultats attendus

- La mise à disposition de l'Afrique entière d'une institution qui assurera, au-delà de la fin du projet Atlas,
- La documentation centralisée sur les langues africaines
- La diffusion de cette documentation auprès des Etats, des écoles, des chercheurs, et de tout utilisateur potentiel.
- Le développement de la collaboration interafricaine et internationale à travers un réseau dédié à la cartographie linguistique
- La production de cartes linguistiques électroniques et sur support papier à la demande pour l'éducation ou la recherche.
- La mise à jour constante des informations sur les cartes linguistiques en Afrique et leur utilisation.

11. Budget prévisionnel

a) Visite du Secrétaire Exécutif par intérim de l'ACALAN pour la signature de l'accord avec l'Institution d'accueil, (éventuellement l'Université du Malawi).

Voyages (un billet d'avion Aller/retour)

- Bamako – Blantyre (ou destination à déterminer)

Hébergement (2 jours x 1 personne)

Perdiems (2 jours x 1 personne)

b) Equipement du CARDP

Une automobile (4x4, type landcruiser, en du mauvais état des routes en Afrique)

Cinq ordinateurs de bureau (dont un serveur)

Des logiciels de SGBD, GEID, Site Web

Imprimante multifonctions

Télécopieur

Téléphone

Mobiliers de bureaux et étagères

Consommables

c) Personnel

Procédure de recrutement (publicité et audition)

Salaires et Charges

- Directeur du CARDP
- Informaticien
- Documentaliste
- Secrétaire
- Chauffeur-coursier

d) Fonctionnement

- Budget de démarrage d'activités pour 2007
- Budget de fonctionnement annuel (2008-2010, 2011-2013, 2014-2016)
- Création, maintenance et animation du portail du projet Atlas au CARDP.
- Participation aux activités du Comité de Pilotage
- Collaboration avec les institutions du réseau de collaboration du projet *Atlas*.
- Allocations de recherches pour les recherches statistiques sur le projet Atlas et l'utilisation de ses résultats dans les cinq régions d'Afrique, à partir de sa base documentaire.

12. Observations

- a) L'ACALAN est à même d'estimer le coût du voyage du Secrétaire Exécutif lorsque la date et le lieu de ce déplacement sera officiellement fixée.
- b) Les éléments les plus importants de l'équipement (automobile, matériel informatique, etc.) seront probablement achetés, autant que possible dans le pays d'accueil du CARDP ou dans la région, (par exemple, en Afrique du Sud, si ce n'est localement au Malawi même) si l'on souhaite bénéficier de services après-vente localement.
- c) L'amortissement de l'automobile est prévu sur dix ans avec des frais d'entretien annuel et un contrôle technique tous les deux ans (ou moins, selon la législation locale en vigueur)
- d) L'amortissement des ordinateurs et imprimantes de bureau est prévu sur quatre ans avec remplacement du matériel la cinquième année. Par contre, les gros matériels informatiques (traceur et imprimante sur pied) sont soumis à un service de maintenance permanent et peuvent être amortis sur une durée plus longue d'environ une dizaine d'années.
- e) Les salaires et charges du personnel sont alignés sur les barèmes de l'Union Africaine pour les fonctionnaires internationaux. Il faudrait que l'ACALAN se réfère à ces barèmes pour déterminer le montant annuel de ces salaires par catégorie d'emploi.
- f) Le budget de fonctionnement de 2007 représente la moitié du budget annuel de fonctionnement, vu que le CARDP ne sera créé qu'entre avril et juin. Il est suggéré que ce budget soit d'au moins 4.000 euros par mois, soit 24.000 euros pour six mois en 2007. Ce budget de fonctionnement n'inclue pas les autres lignes budgétaires que sont les salaires et charges du personnel, l'équipement, les frais de déplacement et de séjour du Directeur lorsqu'il participe aux activités du Comité de Pilotage.
- g) Le Directeur du CARDP reçoit un salaire de fonctionnaire international basé sur les barèmes de l'Union Africaine. La participation aux activités du Comité de Pilotage fait partie intégrante de ses attributions professionnelles. Il ne peut donc pas recevoir des honoraires pour cette participation comme les deux autres membres du Comité de Pilotage.
- h) A partir de 2008, la programmation budgétaire se fait sur trois ans, même si le budget est attribué annuellement. Le budget de fonctionnement du CARDP variera donc de 48.000 euros minimum à 50.000 euros maximum par an, soit 150.000 euros sur trois ans.

Fiche du sous-projet 2

1. Titre du projet

Atelier d'experts pour la méthodologie

2. Titre abrégé

Atelier Méthodologie

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

L'ACALAN et le Comité de pilotage du projet.

5. Participants

- a) *Comité de pilotage du projet Atlas :*
- b) *Le Directeur du CARDP*
- c) *Les experts identifiés et invités par les organisateurs*

Le nombre total des participants ne devrait pas dépasser la trentaine pour cet atelier.

6. Description du sous-projet

En janvier 2008, l'ACALAN organisera à Bamako un atelier de concertation sur les méthodologies les plus indiquées pour la collecte d'informations sur l'existant: les études réalisées, les registres de langues, les institutions africanistes disposant de documentations conséquentes sur les langues africaines, etc. Rappelons que la collecte de ces informations est destinée à constituer les premières données du fonds documentaire du CARDP. Cet atelier rassemble des experts, et des spécialistes des langues africaines, de la démolinguistique et de la cartographie ayant manifesté leur intérêt à participer au projet Atlas.

Au cours de cet atelier sera constitué le Conseil Scientifique Consultatif du projet, et les procédures d'adhésion au réseau de collaboration seront définies, ainsi que les modalités de soutien financier aux institutions africaines qui auront adhéré au projet *Atlas*. Ces procédures seront ensuite immédiatement et largement diffusées auprès des universités et des centres de recherches afin de leur permettre de savoir comment rejoindre le projet *Atlas*. Cette période de publicité intensive durera jusqu'à la tenue de la première conférence panafricaine de lancement du projet en mai 2008.

7. Objectifs

- Définir les méthodologies les meilleures pour collecter les informations actuelles et futures sur les langues africaines et la cartographie africaine afin de créer et d'alimenter la base de données du CARDP
- Etablir le protocole d'adhésion des institutions universitaires et centres de recherches au réseau continental de collaboration, lequel se répartira en réseaux régionaux lors de la

première conférence panafricaine.

- Constituer le Conseil Scientifique Consultatif du projet Atlas

8. Echancier

<i>Dates</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
janvier 2008	Organisation de l'Atelier (date, lieu, invitations, voyages et séjours, etc.)	ACALAN
	Etablir la liste des experts à inviter Préparer les documents de travail.	ACALAN et le Comité de pilotage du projet

9. Besoins spécifiques

Prise en charge du Comité de Pilotage à inclure dans le budget du sous-projet.

Voyages (du lieu de résidence des membres du CP à Bamako, et retour, pour trois personnes)

Séjours (selon la durée de l'atelier, soit 4 à 5 jours, pour trois personnes)

Honoraires (pour deux des membres du Cp, le Directeur du CARDP excepté. Les honoraires sont calculés soit sur la base des barèmes de l'Union Africaine, soit sur la base d'un forfait de 450 à 500 euros par jour à négocier avec les bénéficiaires. Ces honoraires n'incluent pas les frais de séjour).

10. Résultats attendus

Des modalités de fonctionnement précises pour le réseau de collaboration.

11. Budget prévisionnel

A) Service à la personne

Voyages

Hébergement

Perdiems

Honoraires

B) Logistique

Accueil et transport local

Location de salles

Interprétation

Bloc-notes

Equipement de projection

Secrétariat

Photocopie

Pause-café et rafraîchissement

12. Observations

- a) Le Directeur du CARDP reçoit un salaire de fonctionnaire international basé sur les barèmes de l'Union Africaine. La participation aux activités du Comité de Pilotage fait partie intégrante de ses attributions professionnelles. Il ne peut donc pas recevoir des honoraires pour cette participation comme les deux autres membres du Comité de Pilotage.
- b) Les frais de séjour (hébergement et perdiems) seront calculés pour le nombre total des participants, soit une trentaine de personnes.
- c) les frais des voyages dépendent des trajets effectués, du mode de transport utilisé et de la période (basse / haute saison). Seuls les services techniques de l'ACALAN peuvent calculer cela quand ils auront en main toutes les informations nécessaires.
- d) Les frais logistiques de l'atelier comme de tout autre réunion dépendent des tarifs locaux auxquels l'ACALAN est bien habitué. Ici aussi, les services techniques de l'ACALAN sont les mieux à même d'évaluer le coût des aspects logistiques de ces rencontres.

Fiche des sous-projets 3 et 7

1. Titre du projet

Conférence panafricaine sur l'Atlas linguistique de l'Afrique

2. Titre abrégé

Conférence panafricaine Atlas

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

ACALAN

5. Participants

- a) Comité de pilotage (dont le Directeur du CARDP) :
- b) Les responsables nationaux et régionaux du projet
- c) Le comité scientifique consultatif
- d) Les représentants politiques et des Partenaires Techniques et Financiers.
- e) Les formateurs stagiaires et les encadreurs des stages de formation

Si les 52 pays d'Afrique envoient seulement deux stagiaires à cette réunion, le nombre des stagiaires atteindrait déjà 104 personnes. En ajoutant les autres catégories de participants on arrive facilement à 150 personnes. Il convient donc d'effectuer tous les calculs prévisionnels en fonction de ce nombre.

6. Description du projet

La conférence panafricaine aura lieu deux fois, une première fois en mai 2008 pour lancer le projet *Atlas* et une seconde fois à la fin du projet en 2016 pour présenter les résultats obtenus, faire le bilan du projet et préparer l'après-Atlas.

Alors que la première conférence s'accompagne d'un stage de formation de formateurs, un tel stage se justifie beaucoup moins durant la seconde conférence qui termine le projet et débat plutôt de l'exploitation future des résultats par toutes les catégories d'utilisateurs.

7. Objectifs,

- **En 2008.** Lancer le projet dans toute l'Afrique à la fois avec la participation de tous les membres du réseau de collaboration.
- Identifier les institutions régionales d'ancrage du projet et créer le réseau continental
- Constituer les réseaux régionaux.
- **En 2016.** Faire le bilan du projet en évaluant les résultats obtenus
- Débattre de l'après-Atlas, notamment en ce qui concerne l'exploitation des résultats par toutes les catégories d'utilisateurs.

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
Mai 2008, et Décembre 2016	Organisation de la Conférence panafricaine	ACALAN
	Etablir la liste des personnes et institutions à inviter	ACALAN et le Comité de pilotage du projet
	Assurer les invitations et toute la logistique de la Conférence (voyages hébergement, travaux)	ACALAN
	Organiser la conduite des travaux, et la formation des stagiaires à la 1ère Conférence	ACALAN et le Comité de pilotage et encadreurs.
	Publier les résultats	ACALAN

9. Besoins spécifiques

Prise en charge du Comité de Pilotage à inclure dans le budget du sous-projet.

Voyages (du lieu de résidence des membres du CP à Bamako, et retour, pour trois personnes)

Séjours (selon la durée de l'atelier, soit 4 à 5 jours, pour trois personnes)

Honoraires (pour deux des membres du CP, le Directeur du CARDP excepté. Les honoraires sont calculés soit sur la base des barèmes de l'Union Africaine, soit sur la base d'un forfait de 450 à 500 euros par jour à négocier avec les bénéficiaires. Ces honoraires n'incluent pas les frais de séjour).

10. Résultats attendus

- **En 2008.** Implantation du projet dans toutes les cinq régions d'Afrique
- Mise en place de toutes les structures du projet
- Capacitation des ressources humaines.
- **En 2016.** Une évaluation appropriée des travaux du projet et des résultats obtenus.
- Un accroissement certain de la coopération universitaire interafricaine comme un pas significatif vers l'intégration africaine aussi bien au niveau régional que continental.

11. Budget prévisionnel

A) Service à la personne

Voyages

Hébergement

Perdiems

Honoraires

B) Logistique

Accueil et transport local

Location de salles
Interprétation
Bloc-notes
Equipement de projection
Secrétariat
Photocopie
Pause-café et rafraîchissement
Réception et cocktail

12. Observations

L'estimation du budget prévisionnel pour chacune des deux conférences panafricaines dépend beaucoup de plusieurs informations dont nous ne disposons pas à ce stade, notamment:

- *le nombre de personnes à inviter.* Il appartient à l'ACALAN de décider de limiter ce nombre à 150 personnes au cas où les demandes d'inscription dépasseraient cette limite.
- *Les coûts des billets d'avion* pour faire venir les participants d'Afrique et d'ailleurs (Europe, Amérique, etc.)
- *Le montant total des perdiems* dépend du nombre de jours de présence de chaque participant, lequel dépend de son plan de vol qu'il est impossible à connaître à ce stade.
- *Les honoraires* sont négociés avec les bénéficiaires sur la base indicative des tarifs pratiqués par l'UA. Le montant des honoraires dépend du contrat passé avec les experts à qui une tâche précise est confiée. A ce jour, seuls les membres du Comité de pilotage sont censés recevoir des honoraires lorsqu'ils accomplissent une tâche précise pour laquelle ils sont mandatés. Il appartient à l'ACALAN d'étendre ou non cette disposition à d'autres catégories d'experts qu'elle solliciterait pour encadrer une conférence panafricaine de cette envergure et le stage de formation organisée à cette occasion.
- *La logistique.* Toutes les dépenses relatives à la logistique sont connues de l'ACALAN qui a l'habitude d'organiser des manifestations de ce genre à Bamako. Elle pourra donc aisément donner une estimation de ce que lui coûte une conférence réunissant environ 150 participants.

Fiche du sous-projet 4

1. Titre du projet

Implantation et activités du projet

2. Titre abrégé

ImpAct

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

ACALAN

5. Participants

- a) Comité de pilotage du projet Atlas
- b) Le CARDP
- c) Les réseaux régionaux et le réseau continental/international
- d) Le comité scientifique consultatif
- e) Les Partenaires Techniques et Financiers.

6. Description du projet

a) L'implantation du projet se fait par toutes les institutions universitaires et de recherches qui ont accepté de participer au réseau de collaboration, que ce soit au niveau national, régional continental ou international. Les formes de collaboration sont multiplies et couvrent notamment:

- la collecte des données sur les langues africaines, les experts, les institutions,
- l'échange de données ou de droits d'accès à des fonds documentaires propres
- l'encadrement de stages de formation de formateurs
- l'encadrement de recherches de terrain dans le cadre du projet Atlas.
- l'accueil, l'orientation et l'encadrement d'étudiants en master et doctorat préparant leurs thèses dans le cadre du projet Atlas linguistique de l'Afrique,
- la participation à certaines activités du CARDP (à la demande du Centre)
- la collaboration avec le Comité de Pilotage
- la collaboration avec l'ACALAN,
- la prise en charge de certains travaux du projet Atlas

b) Les ressources du projet Atlas serviront prioritairement au soutien et à la formation des équipes de recherches nationales qui participeront au projet dans le cadre du réseau de

collaboration mentionné ci-dessus. L'ACALAN et le Centra Africain de Recherche, Documentation et Production (CARDP) vont allouer des fonds aux équipes nationales de chercheurs pour leur permettre de conduire des recherches afin de collecter et de traiter des données nécessaires à l'élaboration des cartes linguistiques. C'est en effet au niveau national que se feront les recherches de terrain sur chaque langue, mais c'est au moins au niveau régional, lors des ateliers régionaux, que l'on peut en faire une évaluation et une validation certaine. En supposant que le projet *Atlas* compte une seule institution membre dans chacun des 52 Etats africains, il lui faudrait 520.000 euros par an pour pouvoir verser à chaque institution un minimum annuel de 10.000 euros pour soutenir la recherche de terrain liée au projet *Atlas*.

7. Objectifs,

S'assurer que les travaux nécessités par le projet *Atlas* sont bien effectués qu'il s'agisse de la capacitation des ressources humaines, des recherches de terrain sur les langues ou de la communication de l'information et de l'animation des réseaux.

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateur</i>
Janvier-Mai 2008	Mise en place des modalités de paiement des allocations de recherche aux institutions membres du réseau de collaboration.	ACALAN
De mai 2008 à 2016	Allocations annuelles aux institutions membres du réseau de collaboration lors des ateliers régionaux. Prise en charge des stages de formation lors des ateliers régionaux	ACALAN

9. Besoins spécifiques

Prise en charge des membres du Comité de Pilotage pendant les travaux d'évaluation de novembre 2008 et de mai 2016, si ces travaux nécessitent de les réunir. S'ils peuvent travailler à distance sans avoir besoin de se réunir, il suffira de prévoir leurs honoraires.

10. Résultats attendus

- Un accomplissement plus que satisfaisant du projet *Atlas*.
- Un accroissement significatif de la compétence des ressources humaines dans les disciplines requises par le projet *Atlas*.
- Une plus grande capacitation des institutions universitaires et de recherches membres du réseau grâce à une plus grande collaboration entre elles.
- Une évaluation appropriée des travaux du projet *Atlas* et des résultats obtenus.
- Une production de cartes linguistiques fiables et utilisables par toutes les catégories d'utilisateurs.

11. Budget prévisionnel

Allocations de recherches (52 institutions x 10.000 euros par an = 520.000 euros annuels)

12. Observations

Le budget des stages de formation est spécifié sur la fiche des ateliers régionaux et de la première conférence panafricaine, parce que les stages ont lieu à l'occasion de ces rencontres.

Fiche du sous-projet 5

1. Titre du projet

Evaluations spécifiques par le Comité de Pilotage

2. Titre abrégé

Evaluation_CP

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

Comité de Pilotage

5. Participants

a) *Comité de pilotage du projet Atlas :*

b) *Le Secrétariat de l'ACALAN*

c) *Le comité scientifique consultatif*

6. Description du projet

Le Comité de pilotage effectue deux fois une étude spécifique d'évaluation, une première fois en novembre 2009 à la fin de la période transitoire et une seconde fois en mai 2016 vers la fin de la durée du projet en préparation de la conférence panafricaine finale de décembre 2016.

a) Dès le mois de juin 2009, toutes les institutions membres du réseau de collaboration (universités, centres de recherche, CARDP) seront priées d'envoyer leur rapport d'activité à l'ACALAN avant le 31 octobre. Ainsi, en novembre les membres du Comité de Pilotage et ceux du Comité Scientifique Consultatif auront le temps d'étudier ces rapports pour procéder à une évaluation des activités menées jusque là. Même si elle ne porte que sur des rapports, cette évaluation suffit à faire apparaître les forces et les faiblesses des équipes ainsi que leurs besoins formulés, ce qui permet de prévoir le contenu et l'ordre de priorité des stages régionaux de formation. Le rapport du Comité de Pilotage et les avis du CSC devront être remis à l'ACALAN au plus tard au 15 décembre 2009

b) En janvier 2016 Faire le bilan du projet en évaluant les résultats obtenus en huit ans.

7. Objectifs,

- En 2009, faire le point afin de préparer les ateliers régionaux et les stages de formation
- En 2016, faire le bilan du projet *Atlas* en préparation de la Conférence panafricaine finale de décembre 2016.

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
novembre 2009	Financement de l'évaluation de la période transitoire du projet <i>Atlas</i> par le Comité de pilotage, pour préparer les ateliers régionaux et les stages de formation des formateurs.	ACALAN
mai 2016	Financement de l'évaluation du projet <i>Atlas</i> par le Comité de pilotage, pour préparer la Conférence panafricaine finale	ACALAN

9. Besoins spécifiques

L'ACALAN pourra décider, le moment venu, si une réunion du Comité de Pilotage est nécessaire ou non pour effectuer ces travaux d'évaluation. Au cas où une réunion est envisagée, il y aura alors un besoin spécifique de prise en charge des déplacements des membres du Comité de Pilotage.

Dans tous les cas, l'ACALAN devra fournir au Comité de Pilotage les rapports et les documents de travail nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

10. Résultats attendus

- *En novembre 2009.* Une connaissance de la situation réelle du réseau à la fin de la période transitoire afin de préparer les ateliers régionaux et les stages de formation.
- *En mai 2016.* Une connaissance précise des résultats obtenus à la fin du projet Atlas afin de les présenter à la conférence panafricaine finale de décembre 2016.

10. Budget prévisionnel

Prise en charge de deux réunions éventuelles du Comité de Pilotage, si nécessaire pour effectuer les travaux d'évaluation.

A) Service à la personne

Voyages

Hébergement

Perdiems

Honoraires

B) Logistique

Accueil et transport local

Bloc-notes

Secrétariat

11. Observations

- *Honoraires* (pour deux des membres du CP, le Directeur du CARDP excepté. Les honoraires sont calculés soit sur la base des barèmes de l'Union Africaine, soit sur la base d'un forfait de 450 à 500 euros par jour à négocier avec les bénéficiaires. Ces honoraires n'incluent pas les frais de séjour.

Fiche du sous-projet 6

1. Titre du projet

Ateliers régionaux

2. Titre abrégé

Atelier_Rx (où x = 1, 2, 3, 4 ou 5)

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

ACALAN

5. Participants

- a) Comité de pilotage du projet Atlas :
- b) Le CARDP
- c) Les responsables locaux du projet
- d) Le comité scientifique consultatif
- e) Les encadreurs des stages de formation
- f) Les formateurs stagiaires

6. Description du projet

En organisant les ateliers sur la base des cinq régions d'Afrique, chaque atelier portera plus particulièrement sur les travaux et les besoins spécifiques de la région où il se tient. Cependant, chaque atelier comprend obligatoirement trois volets :

- un volet évaluation des travaux réalisés dans la région,
- un volet formation des formateurs
- et un volet gestion du projet (identification de solutions performantes ainsi que des entraves à corriger).

L'ordre de priorité des régions aura été déterminé à la suite de l'évaluation qui aura eu lieu à la fin de la période transitoire en 2009. Si toutefois une équipe nationale a besoin d'une formation urgente alors que l'atelier de sa région n'est pas proche, elle peut toujours demander à participer au premier atelier régional qui suit sa demande.

Les stages de formations durent deux jours et les autres activités se partagent les trois jours restant sur cinq jours ouvrables. La sixième journée peut être consacrée en partie à des réunions administratives du réseau régional, et en partie à des activités de détente (visites touristiques, marchés, etc.). La durée totale d'un atelier peut donc s'inscrire dans les sept jours souvent nécessaires pour obtenir un billet d'avion à prix économique.

7. Objectifs,

- Minimiser les risques de dérapage en offrant au projet un vrai cadre de suivi des travaux et de résolution (préventive) des conflits.
- Assurer la capacitation des ressources humaines par la formation des formateurs
- Donner la chance à tous les régions d'Afrique de participer au effectivement au projet.

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
Février 2010	Atelier régional 1 (<i>exemple, Afrique Australe</i>)	ACALAN et le CP
Mai 2011	Atelier régional 2 (<i>exemple, Afrique Centrale</i>)	ACALAN et le CP
Juillet 2012	Atelier régional 3 (<i>exemple, Afrique de l'Est</i>)	ACALAN et le CP
Septembre 2013	Atelier régional 4 (<i>exemple, Afrique de l'Ouest</i>)	ACALAN et le CP
Décembre 2014	Atelier régional 5 (<i>exemple, Afrique du Nord</i>)	ACALAN et le CP

9. Besoins spécifiques

Prise en charge du Comité de Pilotage

Prise en charge des stages de formation

10. Résultats attendus

- Une évaluation appropriée des travaux de l'Atlas linguistique de l'Afrique et des résultats obtenus.
- Une capacitation effective des ressources humaines par la formation des formateurs de chaque région
- Un encadrement et un suivi rapproché de la mise en oeuvre du projet dans chaque région.

11. Budget prévisionnel

A) Service à la personne

Voyages

Hébergement

Perdiems

Honoraires

- des membres du Comité de Pilotage
- des encadreurs des stages de formation

B) Logistique

Accueil et transport local

Location de salles
Interprétation
Bloc-notes
Equipement de projection
Secrétariat
Photocopie
Pause-café et rafraîchissement
Réception et cocktail

12. Observations

L'estimation du budget prévisionnel dépend beaucoup de plusieurs informations dont nous ne disposons pas à ce stade, notamment:

- *le nombre de personnes à inviter.* Une cinquantaine de participants est un nombre raisonnable pour un atelier régional. Mais il appartient à l'ACALAN de décider de la politique à mener au cas où les demandes d'inscription dépasseraient cette limite.
- *Les coûts des billets d'avion* pour faire venir les participants d'Afrique et d'ailleurs (Europe, Amérique, etc.) jusqu'au lieu de tenue de l'atelier.
- *Le montant total des perdiems* dépend du coût de l'hébergement, du nombre de jours de présence de chaque participant, lequel dépend de son plan de vol qu'il est impossible à connaître à ce stade.
- *Les honoraires* sont négociés avec les bénéficiaires sur la base indicative des tarifs pratiqués par l'UA. Le montant des honoraires dépend du contrat passé avec les experts à qui une tâche précise est confiée. A ce jour, seuls les trois membres du Comité de pilotage ont reçu des honoraires lorsqu'ils accomplissent une tâche précise pour laquelle ils sont mandatés.
- Toutes les dépenses relatives à la logistique sont connues de l'ACALAN qui a l'habitude d'organiser des manifestations de ce genre à Bamako. Elle pourra donc aisément donner une estimation de ce que lui coûte un atelier réunissant environ 50 participants.

Fiche du Sous-Projet 8

1. Titre du projet

Budget prévisionnel général du projet Atlas

2. Titre abrégé

Budget Atlas

3. Maître d'ouvrage

ACALAN

4. Maître d'œuvre

ACALAN

5. Participants

Services techniques de l'ACALAN

6. Description du projet

Rassembler toutes les informations nécessaires à l'établissement du budget général du projet ainsi que des budgets spécifiques de chaque sous-projet. Pour cela, les Services techniques de l'ACALAN se mettront en relation avec tous les partenaires pertinents pour ce travail, notamment:

- les universités et centres de recherches, pour s'assurer de leur adhésion aux réseaux de collaboration et savoir si chacun va fournir deux formateurs stagiaires pour les stages de formation,
- les hôtels pour identifier les coûts d'hébergement pour chaque atelier ou conférence
- les agences de voyages, les transporteurs et autres prestataires de services (déplacements locaux, taxis)
- le Comité de Pilotage, les experts et les encadreurs des stages, pour déterminer les honoraires et autres émoluments envisagés pour cette catégorie de participants.
- les Partenaires Techniques et Financiers pour s'assurer de leurs attentes quant à la présentation du budget.

Etc.

Avec toutes les informations réunies, le sous-projet peut être confié à une agence comptable qui est qualifiée pour établir un tel budget en tenant compte de tous les paramètres nécessaires.

7. Objectifs,

- Etablir un budget équilibré du projet Atlas, dans son ensemble et dans ses parties.
- Etablir le budget de l'année en cours
- Etablir le budget prévisionnel sur deux ans

8. Echancier

<i>Date</i>	<i>Opérations</i>	<i>Opérateurs</i>
Avril-Mai 2007	Etablissement du budget de 2007 et du budget prévisionnel 2008-2009	ACALAN
2008	Ajustement du budget 2008 et 2009	ACALAN
2009	Ajustement du budget 2009 et établissement du budget 2010-2011	ACALAN
2010	Ajustement du budget 2010 et établissement du budget 2011-2012	ACALAN
2011	Ajustement du budget 2011 et établissement du budget 2012-2013	ACALAN
2012	Ajustement du budget 2012 et établissement du budget 2013-2014	ACALAN
2013	Ajustement du budget 2013 et établissement du budget 2014-2015	ACALAN
2014	Ajustement du budget 2014 et établissement du budget 2015-2016	ACALAN
2015	Ajustement du budget 2015 et établissement du budget 2016	ACALAN
2016	Ajustement du budget 2016	ACALAN

9. Besoins spécifiques

Obtention des barèmes de référence de l'Union Africaine.

Contrat de sous-traitance avec une agence de comptabilité

10. Résultats attendus

- Un budget équilibré pour chaque sous-projet
- Un budget équilibré pour l'ensemble du projet Atlas.

11. Budget prévisionnel

Rétribution de l'Agence comptable.

12. Observations

Le recours à une agence de comptabilité est très certainement la meilleure option si l'ACALAN ne dispose pas déjà d'un agent comptable attitré dont ce serait le travail que d'établir les budgets de ce projet.

Profil budgétaire

Le profil budgétaire suivant est donné à titre purement indicatif à partir de quelques éléments et suppositions tirés de la présente conception du projet *Atlas*. Ce profil budgétaire permet de se faire une idée très approximatif du coût du projet sans préjuger de ce que sera le calcul réel du budget;

1) Implantation et activités du projet

Allocations de recherches 520.000 € x 8 ans = 4.160.000,00 €

2) Comité de Pilotage

Honoraires pour 2 évaluations, 5 ateliers, 2 conférences, 1 mission spéciale)

soit une provision de 3000 € x2 personnes x 10 activités (sur 8 ans) = 60.000,00 €

3) CARDP

Années	2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2016	Total
Salaires	54000	54000	55000	55000	56000	272 000,00
Equipement	35000	2000	2000	12000*	3000	54 000,00
Fonctionnement	24000	48000	48700	49400	50 000	220 100,00
Totaux	113 000	104 000	105 700	116 400	109 000	547 000,00

* Renouvellement du parc informatique inclus.

Le CARDP coûterait donc environ 547 000 euros sur le budget total du projet en 8 ans.

4) Ateliers régionaux

En supposant que chacun des 5 ateliers régionaux coûte environ 100.000 euros 500 000,00 €

5) Conférences panafricaines

Eu supposant que chacune des deux conférences panafricaines coûte environ

300.000 euros (pour 150 personnes de réunies) 600.000,00 €

6) Atelier des experts pour la méthodologie

En supposant que cet atelier réunit tout au plus 50 personnes 100 000,00 e

7) Marge d'imprévu

Un projet de cette envergure ne peut pas se concevoir sans marge d'imprévu
estimé à 2% du budget total du projet, soit

119 340,00 €

8) Frais de gestion de l'ACALAN

Environ 6% du budget total, soit

359 020, 00 €

TOTAL GENERAL 6 445 360,00 €

arrondis à

6.500.000,00 €

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2007

Titre du Projet: « Projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique ». Réunion de concertation, Bamako 9-13 mars 2007. Document de projet

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1510>

Downloaded from African Union Common Repository